

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 1^{er} octobre 2009 à 20h00 à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Jean-Guy Lafaille, délégué à la voirie - district #1
 Denis Gravel, délégué à la sécurité - district #2
 Alexander Tomeo, délégué à l'administration - district #3
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

Absence motivée

Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4

ANNIVERSAIRE DU MOIS: 24 octobre : Marie-Claude G. Prud'Homme
 FÊTE LÉGALE DU MOIS: 12 octobre : Action de Grâce

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 14 et 24 septembre 2009
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2009

ADMINISTRATION

- 4.- Ajustement de taxes - dépôt
- 5.- Maire suppléant/nomination
- 6.- Gestion de personnel/adjointe à la direction générale/nomination
- 7.- Gestion de personnel/directrice générale adjointe et trésorière/nomination

VOIRIE

- 8.- Travaux correctifs de drainage et de réfection – sur diverses rues/demandes de subventions/mandat

SÉCURITÉ

- 9.- Pompier à temps partiel/démission/acceptation
- 10.- Pompier à temps partiel – engagement - dépôt
- 11.- Parole à l'auditoire
- 12.- Levée de la séance

09-10-172

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
 et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-10-173 Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
et APPUYÉ par Denis Gravel

QUE les procès-verbaux des 14 et 24 septembre 2009 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-10-174 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2009

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE les comptes à payer au 30 septembre 2009 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES – DÉPÔT

La Directrice générale dépose au conseil l'ajustement de taxes pour le mois de septembre 2009, lequel confirme un montant total de 13 922,35 \$.

09-10-175 MAIRE SUPPLÉANT/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE Madame Marie-Claude G. Prud'Homme, conseillère du district numéro 6, soit nommée mairesse suppléante pour une période de trois (3) mois, effective le 19 octobre 2009.

QUE Madame Prud'Homme, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, tous les chèques et documents relatifs à l'administration, en l'absence du maire.

DE nommer, Madame Marie-Claude G. Prud'Homme, substitut du maire à la M.R.C. de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-10-176 GESTION DE PERSONNEL/ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE/
NOMINATION

ATTENDU le départ pour la retraite de Madame Carole Noiseux, au poste de « secrétaire-trésorière adjointe », effectif le 1^{er} janvier 2010;

ATTENDU QUE suite à l'annonce de ce départ, la Municipalité a procédé à la réorganisation des tâches par l'abolition du poste de « secrétaire-trésorière adjointe », et la création d'un poste « d'adjointe à la direction générale »;

090

ATTENDU QUE conformément à l'article 8.01 de la convention collective en vigueur, la Municipalité a affiché le nouveau poste dans les délais prévus à cette fin;

ATTENDU QUE Madame Yanick Labelle a déposé sa candidature et que celle-ci s'est qualifiée pour accomplir les exigences normales au nouveau poste « d'adjointe à la direction générale »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

DE nommer, Madame Yanick Labelle, au poste «d'adjointe à la direction générale », effectif le 1^{er} janvier 2010.

Le taux de salaire afférent à ce poste sera celui prévu à l'annexe « A », échelon 5 de la convention collective en vigueur, des employés cols blancs et cols bleus de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-10-177

GESTION DE PERSONNEL/DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORIÈRE/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ENGAGER, Madame Linda Binette, à titre de « directrice générale adjointe et trésorière » pour la Municipalité de Pointe-Calumet, effectif le 2 novembre 2009.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, le contrat d'emploi à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-10-178

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET DE RÉFECTION – SUR DIVERSES RUES/DEMANDES DE SUBVENTIONS/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Denis Gravel

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 29 septembre 2009 de la firme Projeco Ingénierie Inc., pour la préparation des demandes de subventions auprès des autorités gouvernementales, pour des travaux correctifs de drainage et de réfection sur diverses rues du territoire de la Municipalité, et pour un montant n'excédant pas 5 000,00 \$ (dépenses et taxes en sus).

Ces demandes devraient englober les travaux suivants :

Travaux correctifs de drainage et élargissement de chaussée

- 52^e Avenue (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx);
- 48^e Avenue (entre la piste cyclable et le boul. Proulx);

Canalisation de fossés

- Domaine Loiseau;

091

Travaux de réfection

- Descente de bateaux sur le boul. Proulx;

Travaux correctifs de drainage

- 51^e Avenue (entre #269 et le boul. Proulx);
- Secteur 41^e Avenue et 45^e Rue (incluant élargissement de la chaussée sur la 41^e Avenue);
- 22^e Avenue (au nord du #344);
- 25^e Avenue (au nord du Croissant Brunet);
- 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue);
- 51^e Avenue - drainage et aqueduc (au sud du boul. Proulx);

Prolongement de l'égout pluvial

- 64^e Avenue (au sud de la 39^e Rue).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-10-179

POMPIER À TEMPS PARTIEL/DÉMISSION/ACCEPTATION

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel

Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ACCEPTER la démission du pompier à temps partiel, Monsieur Patrick Lachance, effective le 16 septembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POMPIER À TEMPS PARTIEL – ENGAGEMENT – DÉPÔT

La directrice générale dépose au conseil l'engagement de Madame Cecilia Fredich Vargas, au poste de pompière à temps partiel pour le Service des incendies de Pointe-Calumet, effectif le 23 septembre 2009.

Cette pompière est assujettie à une période probatoire d'un an.

PAROLE À L'AUDITOIRE

09-10-180

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont

Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h13, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale